



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Raymond QUENEAU
Tessy Bocage

REGIME DE SORTIE

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

NOM..... PRENOM.....CLASSE.....

DEMI-PENSIONNAIRE

EXTERNE

TRANSPORT SCOLAIRE

REGIME VERT

J'autorise mon enfant à :

- arriver au collège lorsque ses cours commencent, même en cas de professeur absent ou de modification d'emploi du temps
- sortir du collège lorsque ses cours se terminent, même en cas de professeur absent ou de modification d'emploi du temps

REGIME ROUGE

Mon enfant arrivera tous les matins pour 8H30 (sauf autorisation exceptionnelle écrite) et repartira tous les soirs à 16H50 (sauf autorisation exceptionnelle écrite)

RAPPELS IMPORTANTS POUR TOUS LES ELEVES

- Tous les élèves doivent se rendre en étude s'il y a une heure de permanence entre deux heures de cours.
- Tout élève sortant de l'établissement avant 16H50 (ou avant 12H35 le mercredi) ne sera pas autorisé à prendre les transports scolaires.
- Tout élève qui quitte le collège alors qu'il a encore cours doit présenter une autorisation d'absence ou être pris en charge par sa famille qui signera une décharge au bureau de la vie scolaire ou au secrétariat.

A....., le...../...../20.....

Signature d'un responsable légal

Signature de l'élève

NOM :

PRENOM :

Signature